



## Compte Rendu NAO Salaires Réunion du 27 octobre 2020

Une nouvelle fois, la DG a écouté les déclarations des Organisations Syndicales sans les entendre.

Hier, les 4 Organisations Syndicales réclamaient un accord salarial annuel, dans le respect de l'Accord de Méthode régissant le calendrier des négociations chez Dassault.

Cet Accord de Méthode stipule que la **Négociation Annuelle Obligatoire** (NAO) ne peut porter que sur une année, et non pas deux, comme la DG veut nous l'imposer.

Aujourd'hui, seule la CGT et une autre Organisation Syndicale s'opposent à un accord salarial étendu aux deux années 2020 et 2021.

Dans leurs déclarations, les Organisations Syndicales ont dénoncé la faiblesse des propositions salariales du 6 octobre, en insistant sur l'investissement considérable des salarié(e)s en 2019, en 2020, et celui attendu en 2021. Afin de tenir les objectifs fixés par le PDG. Là encore, la DG n'a rien voulu entendre.

**Voici pour preuve ses dernières propositions :**

		2020	2021
Cadres	AG	<b>0%</b>	<b>0</b>
	AI	<b>1,3%</b>	<b>2,0%</b>
Non cadres	AG	<b>0%</b>	<b>0,5%</b>
	AI	<b>0,5%</b>	<b>0,5%</b>
	Ancienneté	<b>0,5%</b>	<b>0,7%</b>

- Rétroactivité à septembre 2020 des AI Cadres et Non-cadres pour 2020.
- AG Non-cadres appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- **Revenu Minimum Garanti (RMG)** porté à 2230 €.
- Possibilité d'une prime de 200 € brut, si le contrat Rafale Grèce est signé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Les AI 2021 seront distribuées sur 3 mois, avril, juillet et octobre.

Par contre :

- Pas de revalorisation des minimas salariaux en 2020 et 2021.
- Pas de clause de revoyure en cas nouveaux contrats Rafale.

## Commentaire CGT

La DG balaye l'extraordinaire année 2019 en mettant en avant le contexte économique morose et les difficultés de l'aviation civile, bien que la situation économique de Dassault soit tout autre. La DG veut donc nous imposer d'accepter des augmentations ridiculement faibles, qui poseront plus de problèmes qu'ils n'en résoudront.

L'infime budget consacré aux AI va encore accroître l'attente entre 2 promotions. Elles étaient en moyenne de 51 mois et va dépasser demain les 60 mois (5 ans).

Quant aux AG : avec 0% en 2020, le calcul est rapide ; avec 0.5% en 2021, ça représentera 7,5€ pour un salaire de 1500€ !

Voilà, la DG ne veut pas aller plus loin. Une fois de plus, se produit ce que nous savions déjà ; la DG ne fera aucun cadeau au personnel.

La DG ne nous a jamais rien donné. C'est par des luttes que nous avons obtenu des avancées et il faudra toujours se battre pour les conserver.

La suite des NAO est maintenant entre les mains des salarié(e)s, que la CGT appelle à se mobiliser.

**SEUL LE RAPPORT DE FORCES  
NOUS PERMETTRA D'OBTENIR DE  
VÉRITABLES AVANCÉES !**